



Orthographe

Sélection bibliographique commentée
Décembre 2009

INTRODUCTION

La première partie de cette recension s'intéresse à l'histoire de l'orthographe française du Moyen-Âge à nos jours. Une histoire qui a tantôt connu un début de simplification pour permettre à tous les écoliers français d'apprendre à lire, une histoire qui a tantôt freiné la simplification, faisant de l'orthographe un corpus hermétique et rébarbatif dans un système d'éducation élitiste, un instrument d'exclusion sociale. Cette partie pose aussi le débat actuel sur la question d'une nouvelle réforme de l'orthographe française et interroge son enseignement puisque l'on ne cesse de constater la faiblesse du niveau des élèves en la matière.

Les approches pédagogiques proposées dans les ouvrages de la seconde partie sont fondées sur les principes de l'éducation nouvelle. Elles situent l'apprenant au cœur de son apprentissage en l'amenant à construire par lui-même ses savoirs et savoir-faire orthographiques. Au cœur de cette approche : la lecture et la production d'écrit. En effet, l'orthographe est avant tout un code au service de l'écriture, source de créativité et moyen de communication.

Une réalisation du Centre de documentation du Collectif Alpha ASBL

12 rue de Rome - 1060 Bruxelles - Tél. 02/533.09.25 - cdoc@collectif-alpha.be - www.collectif-alpha.be



HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE ET REFORMES ORTHOGRAPHIQUES

CATACH Nina, **Histoire de l'orthographe française**, Honoré Champion, Lexica - Mots et dictionnaires, 2001 (édition posthume de Renée HONVAULT assistée d'Irène ROSIER-CATACH), 425 p.

Dans cet ouvrage, Nina Catach reprend l'histoire de l'orthographe de la période allant de ses origines (adoption de l'alphabet latin) au Moyen français, avant d'aborder plus à fond l'histoire de l'orthographe moderne, de l'apparition de l'imprimerie à nos jours, à travers une étude systématique des Dictionnaires de l'Académie française. Sont présentées au passage les querelles de l'orthographe autour des réformes dont elle a fait l'objet, du XVIème au XXème siècle en terminant par les rectifications de l'orthographe de 1990.

DUPRIEZ Dominique, **La nouvelle orthographe en pratique**, De Boeck - Duculot, Entre guillemets, 2009 (2ème édition), 240 p.

A l'heure où de plus en plus de professeurs et de spécialistes plébiscitent l'enseignement de la nouvelle orthographe et où les principaux dictionnaires (*Robert, Larousse,...*) en ont intégré les règles, ce livre offre une mise au point sur les rectifications issues de la réforme orthographique 1990 et la rend accessible à tous. Dans la première partie, l'ouvrage présente les raisons d'être de la nouvelle orthographe (historique, motifs et principes). Elle aborde également la question de l'étymologie, souvent au cœur des préoccupations de ceux qui craignent de voir disparaître, avec la nouvelle orthographe, tout lien avec les racines des mots. La deuxième partie, très concrète, présente sous forme de tableaux les corrections apportées par la réforme de 1990.

CHERVEL André, **L'orthographe en crise à l'école**, Retz, 2008, 79 p.

L'orthographe française au XVIIème siècle était d'une telle difficulté qu'il était pratiquement impossible d'apprendre à lire en français sans commencer par le latin. La pression que les maitres d'école ont exercée en France a été à l'origine des simplifications et des régularisations orthographiques qui se sont poursuivies jusqu'en 1835, permettant l'invention de méthodes d'apprentissage de la lecture dès le XVIIIème siècle. La grande affaire du XIXème siècle fut alors d'enseigner à tous les petits Français l'orthographe 'active' qui, pendant des décennies, a constitué avec le calcul l'essentiel de l'enseignement scolaire. Mais en 1880, avec Jules Ferry et Ferdinand Buisson entrent dans les salles de classe des pratiques inconnues jusque-là - lecture et explication de la littérature, récitation de poésies, pratique de la petite rédaction, exercices de vocabulaire, chant, leçons de choses... - qui réduisent de manière importante le temps consacré à l'enseignement de l'orthographe, entraînant une forte baisse de niveau dans cette discipline. Pour l'auteur, rendre aujourd'hui à tous les élèves la maîtrise de l'orthographe implique que l'on renoue avec la tradition des XVIIème et XVIIIème siècles. La réforme de l'orthographe avait permis au XIXème à tous les Français d'apprendre à lire dans leur langue. Une autre réforme doit leur permettre aujourd'hui d'assimiler correctement l'écriture du français. Mais cela ne suffit pas ! Pour réduire le fossé qui se creuse actuellement au niveau de l'orthographe et qui engendre une fracture sociale, André Chervel plaide pour une simplification beaucoup plus importante de l'orthographe que celle issue de la réforme de 1990.

DISTER Anne, GRUAZ Claude, LEGROS Georges, Michèle LENOBLE-PINSON, Marie-Louise MOREAU, Christine PETIT, Dan VAN RAEMDONCK, Marc WILMET, **Penser l'orthographe de demain**, Conseil International de la Langue Française, 2009, 87 p.

Alors que les rectifications orthographiques de 1990 entrent peu à peu dans l'usage, quelques linguistes francophones envisagent déjà d'aller plus loin dans la réforme. Limiter les nombreuses incohérences qui subsistent, tel est leur objectif. Comme c'est le cas pour l'accord du participe passé (PP) pour lequel les auteurs proposent une réforme en trois points : le PP construit avec être (copule ou auxiliaire) s'accorde avec le sujet du verbe ; le PP conjugué avec l'auxiliaire avoir s'écrit au masculin singulier ; le PP employé



seul s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte, sauf quand il a une valeur adverbiale (ci-annexé, ci-joint, mis à part, vu, fini, etc.). Dans une tentative de simplification concernant les participes présents (PPR) et les adjectifs verbaux (AV), on trouve dans l'ouvrage la double proposition suivante : chaque fois qu'ils sont clairement reconnaissables comme tels, laisser le PPR invariable et l'AV variable ; chaque fois que l'analyse grammaticale peut être double ou incertaine, généraliser la tolérance d'accorder ou non. D'autres propositions concernent la simplification des alternances vocaliques (exemples : précédant-précédent ; divergeant-divergent) et consonantiques (exemples : convainquant-convaincant ; fatiguant-fatigant) des PPR et AV. Concernant maintenant le pluriel des noms composés, les auteurs proposent d'élargir l'application des règles adoptées en 1990.

Pour les tenants de cette nouvelle réforme, l'objectif ultime de toute réforme de l'orthographe devrait être d'établir des règles logiques, compréhensibles par tout écrivain et ayant un champ d'application aussi large que possible.

PEDAGOGIE DE L'ORTHOGRAPHE

ANGOJJARD André, JAFFRE André, RILLIARD Jacques, **Savoir orthographier à l'école primaire**, Hachette, Pédagogies pour demain, 1994, 144 p.

La baisse du niveau d'orthographe des élèves est due à un double phénomène : la complexité des savoirs orthographiques à enseigner et les images sociales paralysantes de l'orthographe française.

Se basant sur la description du plurisystème orthographique du français établi par Nina Catach¹, les auteurs de cet ouvrage proposent des voies, des solutions, un 'projet d'enseignement nouveau' : remettre l'orthographe au service de la production d'écrits. Il s'agit d'un enseignement de l'orthographe fondé sur l'observation de faits organisables et sur la réflexion. Cet apprentissage se déroule en deux temps : réaliser matériellement une forme graphique correspondant au mot à produire et vérifier l'adéquation de la forme graphique au code orthographique.

Les stratégies d'enseignement décrites ne manquent pas d'interroger la dimension sociale du problème : « Dans la stricte continuité des intentions clairement exprimées par les auteurs du premier dictionnaire de l'Académie française en 1694 (l'Académie « désire suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres des ignorants et des simples femmes »), notre société a fait de la capacité à respecter la norme orthographique l'indice privilégié du niveau culturel et intellectuel des Français. [...] Ainsi la France est-elle un pays où l'immense majorité de ceux qui savent ne peut s'empêcher de juger plus défavorablement une faute d'orthographe qu'une erreur de calcul ou que l'aveu d'une ignorance dans le domaine historique ou littéraire. »

LE TURDU François, **Apprendre l'orthographe : Le français par la Cible, une méthode à la portée de tous**, Chronique sociale, Pédagogie Formation - L'essentiel, 1996, 200 p.

A travers un outil qu'il a appelé 'la cible', l'auteur présente son parcours d'aide aux élèves en difficulté. L'objectif de son approche est de leur permettre de se repérer seuls dans le système d'orthographe grammatical français. L'ensemble des notions est rassemblé dans une cible dont les anneaux sont découverts méthodiquement et progressivement : les noms, les qualificatifs, les verbes, les conjugaisons, les adverbes, les compléments. Les notions sont présentées en dehors de tout jargon grammatical et catégorisées avec l'appui d'exemples et d'exercices.

En fin d'ouvrage un chapitre vise plus particulièrement la chasse aux erreurs, un autre propose des exercices de révision, un autre encore aboutit à l'analyse de la phrase.



DION Jeanne, SERPEREAU Marie, **Grammaire, conjugaison, orthographe - Cycle 3**, Bordas, Enseigner aujourd'hui, 2002, 144 p.

Les auteures ont mené une enquête sur les conceptions que des élèves de cycle 3 (pour la Belgique, 3ème, 4ème et 5ème années de l'enseignement primaire) ont de l'apprentissage de la grammaire. Ce que les enfants ont dit correspond à ce que pense la majorité des gens sur la grammaire : « *une matière scolaire qui permet d'acquérir des automatismes d'écriture notamment et qu'on s'empresse d'oublier, comme de nombreux autres savoirs scolaires, dès que l'examen est passé ; des règles compliquées à savoir et à appliquer.* ». Pour les auteures, cet apprentissage requiert au contraire de construire des compétences syntaxiques en réfléchissant sur les structures de la langue en tant qu'outil de communication. « *La langue est parole, discours, communication ; sa maîtrise passe par l'habileté de son usage. Toute étude sur cette langue, toute réflexion, sur son fonctionnement ne peuvent être séparées d'une utilisation véritable, dans de véritables échanges sociaux et culturels* ». Leur ouvrage propose dès lors des démarches pédagogiques fondées sur une approche constructiviste des savoirs et des comportements mentaux.

MORIAME Marc-Albert, **Outils d'orthographe 1 : Une méthode simple à l'usage de tous**, Les éditions namuroises, 2003, 200 p.

La méthodologie mise en œuvre dans les outils proposés par l'auteur puise ses principes dans la théorie de la gestion mentale mise au point par Antoine de la Garanderie : ils permettent à l'apprenant de choisir les gestes de compréhension et de mémorisation qui lui conviennent. Chaque règle est énoncée à la fois par le texte sur les pages de gauche, et par 'l'image' (dessins didactiques) sur les pages de droite. L'auteur insiste sur le fait que « *la présentation visuelle, par l'image, ne doit jamais être dissociée du texte. Le geste de compréhension, chez l'élève ayant besoin du visuel, doit naître dans le texte et se parfaire par l'image.* » Cet ouvrage qui s'adresse initialement aux élèves des premières années du secondaire est aussi destiné à toute personne désireuse de remédier à ses propres lacunes.

PELLETIER Suzanne, LE DEUN Elisabeth, **Construire l'orthographe : Nouvelles pratiques et nouveaux outils**, Magnard, Pédagogie pratique, 2004, 128 p.

Pour les auteures, l'orthographe, souvent perçue comme un objet d'apprentissage complexe et rébarbatif, doit être considérée comme un outil de communication porteur de sens. Les démarches proposées cherchent à motiver l'apprenant à construire progressivement des savoirs et savoir-faire en orthographe. Ce guide l'engage à rechercher ses erreurs orthographiques et à construire des outils de correction à partir de situations problèmes élaborées par l'enseignant. D'un point de vue théorique, l'ouvrage formule des principes didactiques, linguistiques et socio-constructivistes, et d'un point de vue pratique, il décrit des activités de classe et des outils pédagogiques. Parmi ceux-ci, l'apprenant s'auto-corrige à partir d'une grille typologique des erreurs orthographiques. Il s'agit d'une simplification de la grille de Nina Catach (1980) qui a pour but de « *détecter les lacunes, de mesurer les progrès, et pour le maître de mieux adapter son cours aux besoins des élèves concernés* ». Pour Nina Catach, linguiste et historienne de la langue, l'orthographe est un système complexe qui doit être accessible à tous et à tout âge. La grille qu'elle a élaborée pour faciliter son apprentissage distingue deux grands types d'erreurs : les erreurs extragraphiques (ajout ou absence de jambages, omission ou adjonction de phonèmes, etc.) et les erreurs graphiques (confusion de nature, de catégorie, de genre, de nombre, de forme verbale, par exemple).

HAAS Ghislaine, **Orthographe au quotidien : Cycle 3**, Scérén/CRDP Bourgogne, Au quotidien, 2004, 233 p.

Pour l'auteure, les difficultés des apprenants en orthographe sont bien connues et font l'objet de discours contradictoires, dont on peut sortir en redonnant à l'orthographe le statut d'une composante fondamentale de la langue écrite. Cela passe par une approche linguistique systématique, selon les principes essentiels de



la démarche de Nina Catach, et par une approche didactique développant savoirs et savoir-faire des apprenants.

Issues de recherches menées par une équipe de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des maitres) de Bourgogne, les activités proposées, largement expérimentées sur le terrain, sont de quatre types : les ateliers de négociation graphique, les classements d'erreurs, les activités de systématisation et la découverte des systèmes d'écriture.

DEMEYERE Jacques, Avec Le Grand Eurêka fini les fautes d'orthographe !, De Boeck, 2007, 151 p.

Dans ce répertoire orthographique de près de 3000 mots, la recherche d'un mot se fait à partir de la phonétique. En se référant au répertoire (phonétique) des pages centrales qui reprend les premières lettres et syllabes des mots classées selon l'alphabet phonétique, l'apprenant est renvoyé à une page où se trouvent tous les mots dont la première lettre ou syllabe se prononcent de la même manière. Si un mot manque à l'ouvrage, l'apprenant doit recourir à l'analogie. Ce guide constitue un outil pour apprendre à écrire seul et sans faute grâce à un code de recherche pratique et ingénieux.

COGIS Danièle, Orthographe : une autre voix/voie ?, in *Caractères, Actes (3) du Colloque « Interactions entre le lire et l'écrire » - Bruxelles 30-31 octobre 2008, n° 34, 3/2009, pp. 5-14*

Dans cet article, Danièle Cogis s'interroge sur le problème de l'enseignement de l'orthographe et sur certaines politiques scolaires pour tenter de donner quelques éléments de réponse. Qu'en est-il vraiment du niveau d'orthographe qui baisse ? Que sait-on des erreurs persistantes des élèves ? Comment les élèves appréhendent-ils le monde de l'écrit ? Pourquoi connaissent-ils des règles et ne les appliquent-ils pas ? Il existe un réel décalage entre le savoir enseigné et le savoir reçu. Les jeunes apprenants perçoivent d'une manière propre le monde de l'écrit. Il faut donc repenser l'enseignement de l'orthographe en tenant compte des représentations des élèves. Puisqu'une véritable recherche de maîtrise de l'orthographe se manifeste dans leurs écrits, l'auteur encourage la production d'écrits au quotidien et invite les enseignants à l'accompagner d'une séance de correction individuelle ou collective au cours de laquelle l'élève argumente le choix de sa graphie pour certains mots bien ou mal orthographiés. Après ce travail de correction-réflexion, l'élève ou le groupe propose une version définitive du texte et la recopie dans le cahier du jour.

LE BOHEC Paul, L'orthographe, cette indispensable, in *Le Nouvel Educateur*, n° 192, avril 2009, pp. 26-29

L'écriture est un véhicule d'expression et de communication, deux moteurs essentiels du développement affectif chez l'individu. La forme orthographique qui la caractérise dans la langue française n'est pas basée sur la logique : il y existe une infinité de possibilités de transcription des sons. Dans l'apprentissage de l'orthographe, l'auteur se propose d'associer la pensée à la forme sans se focaliser sur cette dernière. En somme, l'orthographe doit être au service de l'écriture, véhicule d'expression et de créativité et pas le contraire. Dans cette optique, l'auteur a élaboré une méthode à mettre en œuvre dès le CP (1ère primaire) qui repose sur le principe que c'est la répétition qui assurera l'assimilation inconsciente des formes correctes. L'auteur insiste aussi sur le rapport entre affectivité et apprentissage, reprenant Edgar Morin qui dit que « *l'affectivité est toujours présente dans la connaissance, ne serait-ce qu'à titre d'accompagnatrice* ». Lorsque l'élève écrit, il s'engage, il crée ; lorsque toute la classe reprend son texte pour le travailler, il se sent écouté, il est au centre de l'attention et il fixe mieux les connaissances.



DION Jeanne, SERPEREAU Marie, **Faire réussir les élèves en français de l'école au collège : Des pratiques de grammaire, conjugaison, orthographe, productions d'écrits**, Delagrave, Pédagogie et Formation, 2009, 255 p.

Expérimentées lors de nombreux stages de formation continue, ainsi que dans des classes de collège et de 'cycle 3', les démarches présentées par les auteures font leurs preuves depuis plusieurs années chez les enseignants qui les ont testées. Elles s'appuient sur une approche d'éducation nouvelle fondée sur la confiance absolue dans les capacités des élèves à comprendre les notions qu'ils sont amenés à construire. Cette approche de la grammaire et de l'orthographe, liant lecture et production d'écrits, s'avère également très pertinente dans les différents modules de formation s'adressant à des jeunes en difficulté ou à des adultes illettrés ou peu scolarisés.

Se trouvent regroupés dans cet ouvrage des dispositifs d'apprentissage analysés pour alimenter la pédagogie des enseignants/formateurs sur deux versants complémentaires : dans une première partie, la compréhension des outils linguistiques (en grammaire, conjugaison ou orthographe) et, dans une seconde, des situations d'écriture qui permettent aux élèves/apprenants d'expérimenter et de mettre en œuvre ces connaissances pour une meilleure maîtrise des outils proposés. Quelques jalons historiques sont également posés comme autant de points d'appui pour mieux comprendre la langue, son évolution et l'évolution des points de vue des grammairiens et pédagogues de la langue développés au cours du temps.

Cet ouvrage qui aborde tout autant la grammaire que l'orthographe ouvre la voie à une deuxième recension consacrée à la grammaire.

ⁱ Selon Nina CATACH, l'orthographe (mot dont l'origine est liée à deux mots grecs, qui signifient respectivement 'écrire' et 'correctement') française n'est ni systématique, ni arbitraire. Elle relève plus particulièrement d'un plurisystème dans lequel se dégagent :

- des fonctionnements majeurs comme celui qui assure la liaison grapho-phonétique ;
- des fonctionnements seconds, comme celui qui permet les marques morphologiques qui permettent notamment de distinguer les homophones ;
- des fonctionnements hors-système : ceux qui expliquent dans un mot la présence de lettres étymologiques, voire historiques.

Pour en savoir plus, voir les ouvrages de Nina CATACH : *L'orthographe*, PUF, *Que sais-je ?*, n°685, 1978 ; *L'orthographe française : Traité théorique et pratique*, Nathan, 1980.

